Article 1 œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles. Afin de remplir sa mission de transformation, Article 1 accompagne du lycée au monde professionnel, plus de 150 000 jeunes de milieux populaires vers la réussite. Notre association s'appuie sur des dispositifs digitaux et présentiels (accompagnement individuel, collectif et plateformes web) autour de 3 axes : S'orienter, Réussir et Se développer.

Notre association, reconnue d'intérêt général, s'appuie sur un budget de 8M€ et 90 collaborateurs et une cinquantaine de volontaires en service civique par an.

Dans le cadre de son fort développement, l'association souhaite renforcer son implantation et son organisation dans les Régions, pour conforter son rôle d'association nationale, et ouvre des nouvelles régions d'implantation pour être au plus près des territoires et de leurs écosystèmes.

Dans ce contexte, nous créons l'antenne Ile-de-France de Article 1. Cette antenne revêt une importance spécifique, car tous les programmes de Article 1 y sont aujourd'hui déployés. La Région Ile-de-France regroupe un nombre important de jeunes bénéficiaires de l'association, mais également de nombreux partenaires (financiers, associatifs, éducatifs…) clés. La création de l'antenne Ile-de-France doit nous permettre de mieux couvrir les besoins du territoire, de mieux saisir les opportunités qu'il offre, mais aussi de renforcer la notoriété nationale de Article 1 et le plaidoyer général de nos actions pour l'égalité des chances.

Nous recherchons notre Responsable régional.e
Ile-de-France

Rattaché-e à la directrice des territoires puis à terme à la présidence, le/la responsable régional-el est le représentant, par délégation, de Article 1 sur son territoire.

Il/elle participe à la définition des objectifs et de la feuille de route locale de Article 1, il/elle est garant-e du déploiement des programmes et de l'obtention des résultats assignés.
Pour ce faire, il/elle manage l'équipe régionale, est responsable de la tenue du budget et de la levée de fonds régionale. Appuyé par l'équipe nationale, il/elle anime les partenariats locaux (entreprises, établissements d'enseignement, collectivités locales) et les communautés engagées auprès de Article 1 (jeunes et bénévoles).

Dans le cadre des ambitions de Article 1, visant à renforcer l'impact de nos actions et notre ancrage local, il/elle doit également développer et mobiliser les acteurs qui veulent s'engager localement pour plus d'égalité des chances, il/elle a un rôle de représentation régionale de l'association, en vue de renforcer son ancrage, sa notoriété et sa réputation sur le territoire.

// DESCRIPTION DU POSTE

Le/la **responsable régional** a pour missions :

Le déploiement qualitatif et quantitatif des programmes de Article 1 sur le territoire

- définition - avec les directeurs de programmes, la présidence et la direction des territoires - suivi et obtention des objectifs de Article 1 sur le territoire ;
- mise en oeuvre des programmes de Article 1, en lien avec son équipe opérationnelle, suivi des objectifs et reporting ;
- contribution à l'ingénierie pédagogique et digitale des programmes, notamment par la remontée des observations et idées du terrain ;
- expérimentation de programmes pilotes spécifiques, le cas échéant, en lien avec les enjeux du territoire.

Gestion de l'antenne

- management de l'équipe régionale : recrutement, accompagnement et développement des compétences
- suivi administratif et financier de l'antenne
- levée de fonds régionale

Animation des partenariats locaux (entreprises, établissements d'enseignement, collectivités locales) et des communautés engagées auprès de Article 1 (jeunes bénéficiaires, volontaires bénévoles), en lien avec les équipes. Notamment :

- recrutement, animation et suivi des bénéficiaires et bénévoles locaux
- mobilisation, animation et suivi des entreprises locales, des établissements d'enseignement (lycées et post-bac) et des collectivités locales (tout niveau)

Développement et représentation de l'association sur son territoire

- développement de partenariats, financiers et non financiers, avec les acteurs locaux voulant se mobiliser pour l'égalité des chances
- représentation de l'association sur le territoire (institutionnels, partenaires, collectifs associatifs…)
- renforcement de la visibilité et de la réputation de l'association sur le territoire.

Le responsable travaille en lien étroit avec les directeurs de programmes de Article 1, il/elle participe activement au comité des régions, qui réunit l'ensemble des responsables régionaux de Article 1, pour garantir la présence, la cohérence et l'impact de Article 1 sur tous les territoires.

// PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience d'au moins 5 ans dans le déploiement de programmes, l'animation de réseau, le développement de partenariats et le management ;
- Capacité de représentation et de prise de parole auprès d'interlocuteurs de tout niveau et d'horizons différents (institutionnels, privés) ;

- Qualités rédactionnelles et aptitudes à la négociation, en vue de développer les partenariats et l'activité locale,
- Rigueur et compétences analytiques pour le pilotage budgétaire, le suivi administratif et RH, et les exigences de reporting,
- Maîtrise des outils informatiques (outils Google, suite Microsoft dont Excel et Powerpoint, CRM type Salesforce)
- Sens du travail en équipe, disponibilité et pédagogie
- Adhésion aux convictions et valeurs de Article 1 autour de l'égalité des chances
- Polyvalence, capacité d'adaptation, capacité d'initiative et envie de contribuer à la construction de notre projet national

// CONDITIONS

CDI Cadre - Forfait jours avec 15 jours de RTT et 26 jours de congés payés
Poste basé à Paris
Rémunération **grade G** (à partir de 37 k€ annuels bruts, négociable selon profil et expérience)

+ tickets restaurants, mutuelle, prévoyance.

Prise de poste : dès que possible

Candidatures CV + LM (préciser prétentions salariales SVP) à adresser à amelie.nicaise@article-1.eu